

**OBJET REHABILITATION DES STATIONS DE TRAITEMENT DES HAUTS DE SAINT-DENIS  
STATION DE TRAITEMENT DE LA BRETAGNE**

**AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES ET AVENANTS EVENTUELS  
APPROBATION DU NOUVEAU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL  
AUTORISATION DE SOLLICITER DES SUBVENTIONS**

Par Délibération n° 15/5-02 du 26 octobre 2013, le Conseil Municipal a approuvé le projet de réhabilitation de la station de traitement de la Bretagne - opération qui va permettre le renforcement des capacités de traitement de la ressource superficielle venant de la cascade du Chaudron (appelée également Premier Bras) -, ainsi que son plan de financement.

Le coût estimatif des travaux était évalué à 2 950 000,00 € HT en phase PRO en septembre 2013, sur la base d'une consultation non allotie, et le projet global (études, prestations diverses, travaux) estimé à 3 259 200 € HT.

Sur la base de cette délibération, une consultation a été lancée sous la forme d'une procédure adaptée avec les caractéristiques suivantes : marché décomposé en deux lots (lot 1 « Génie civil, équipements et VRD », et lot 2 « Electricité »), avec pour le lot 1, possibilité de variantes et d'options techniques supplémentaires éventuelles, les deux lots comportant une clause d'insertion sociale (représentant globalement 5 800 heures de travail).

Le coût estimatif des travaux a été réévalué à 3 310 000,00 € HT (en phase DCE, décembre 2013), compte tenu des modalités de la consultation : allotissement/ variante/ options techniques/ clause d'insertion sociale.

Au regard des critères fixés dans le règlement de la consultation, les offres suivantes ont été retenues par l'entité adjudicatrice comme économiquement les plus avantageuses :

	<b>Candidat</b>	<b>Montant (€ HT)</b>
<b>Lot 1</b> Génie civil, équipements et VRD	Groupement HYDROTECH / SEIT HYDR'EAU	3 058 072,00
<b>Lot 2</b> Electricité	SETB	253 024,67
	<b>Montant global des travaux</b>	<b>3 311 096,67</b>

L'attribution des marchés entraîne donc le dépassement du montant global autorisé, qui était de 2 950 000,00 € HT.

## Rapport n° 14/6-31

Le coût de l'opération est par conséquent modifié comme suit :

Nature de dépense	Montant	
	(€ HT)	(€ TTC)
Travaux	3 311 096,67	3 592 539,89
Prestations de services et études diverses	125 200,00	135 842,00
Annonces et divers	184 000,00	199 640,00
<b>Total</b>	<b>3 620 296,67</b>	<b>3 928 021,89</b>

et le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit, sachant qu'une demande de financement sera présentée au titre du Programme Opérationnel Européen (POE) 2014-2020, si ce type d'opération y est éligible, information qui devrait être connue lors du dernier trimestre de cette année.

Financier	Taux (%)	Montant (€ HT)
Europe / POE 2014 - 2020	55 %	1 991 163,17
Ville / Budget Annexe Eau	45 %	1 629 133,50
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>3 620 296,67</b>

Je vous demande, en conséquence :

- 1° d'approuver les caractéristiques de la consultation passée sous la forme d'une procédure adaptée
- 2° de m'autoriser (ou mon représentant) à signer les marchés de cette consultation pour un montant global de 3 311 096,67 € HT, comme suit :  
LOT 1 Groupement HYDROTECH / SEIT HYDR'EAU pour un montant de 3 058 072,00 € HT soit 3 318 008,12 € TTC,  
LOT 2 SETB pour un montant de 253 024,67 € HT soit 274 531,76 € TTC,
- 3° de m'autoriser (ou mon représentant) à prendre toute décision concernant le règlement de ces marchés, ainsi que toute décision concernant d'éventuels avenants lorsque leur montant cumulé ne dépasse pas 15 % du montant du marché, dans la limite des montants inscrits au budget ;
- 4° d'approuver le coût global de l'opération, d'un montant de 3 620 296,67 € HT ;
- 5° d'adopter le nouveau plan de financement ;
- 6° de m'autoriser à solliciter les financements auprès des partenaires dans le cadre du Programme Opérationnel Européen (POE) 2014-2020.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
02/10/2014



Gilbert ANNETTE

**OBJET REHABILITATION DES STATIONS DE TRAITEMENT DES HAUTS DE SAINT-DENIS  
STATION DE TRAITEMENT DE LA BRETAGNE**

**AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES ET AVENANTS EVENTUELS  
APPROBATION DU NOUVEAU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL  
AUTORISATION DE SOLLICITER DES SUBVENTIONS**

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la Délibération n° 13/5-02 du Conseil Municipal en date du 26 octobre 2013 ;

Sur le RAPPORT N° 14/6-31 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur MAILLOT Gérald, 3ème Adjoint, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale, et Aménagement/ Développement Durable ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

**ARTICLE 1**

Approuve les caractéristiques de la consultation pour les travaux de réhabilitation de la station de traitement de la Bretagne, passée sous la forme d'une procédure adaptée.

**ARTICLE 2**

Autorise le Maire (ou son représentant) à signer les marchés de la consultation pour un montant global de 3 311 096,67 € HT, ventilés comme suit :

- LOT 1 Groupement HYDROTECH /  
SEIT HYDR'EAU pour un montant de 3 058 072,00 € HT soit 3 318 008,12 € TTC,
- LOT 2 SETB pour un montant de 253 024,67 € HT soit 274 531,76 € TTC,

## Délibération n°14/6-31

### ARTICLE 3

Autorise le Maire (ou son représentant) à prendre toute décision concernant le règlement de ces marchés, ainsi que toute décision concernant d'éventuels avenants lorsque leur montant cumulé ne dépasse pas 15 % du montant du marché, dans la limite des montants inscrits au Budget.

### ARTICLE 4

Approuve le coût global de l'opération, d'un montant de 3 620 296,67 € HT, ventilés comme suit :

Nature de dépense	Montant	
	(€ HT)	(€ TTC)
Travaux	3 311 096,67	3 592 539,89
Prestations de services et études diverses	125 200,00	135 842,00
Annonces et divers	184 000,00	199 640,00
<b>Total</b>	<b>3 620 296,67</b>	<b>3 928 021,89</b>

### ARTICLE 5

Adopte le plan de financement suivant de l'opération :

Financier	Taux (%)	Montant (€ HT)
Europe / POE 2014 - 2020	55	1 991 163,17
Ville / Budget Annexe Eau	45	1 629 133,50
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>3 620 296,67</b>

### ARTICLE 6

Autorise le Maire à solliciter les subventions auprès des financeurs dans le cadre du programme opérationnel européen 2014-2020.

### ARTICLE 7

Les dépenses afférentes à cette opération seront imputées sur les crédits ouverts sur le Budget Annexe de l'Eau au chapitre 23 - article 2315 et les recettes au chapitre 13 - article 1317.

SITE DE LA STATION DE LA BRETAGNE

PROJET DE REHABILITATION DE LA STATION DE POTABILISATION DES HAUTS



Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20140927-14631-2-DE  
Date de réception préfecture : 03/10/2014